

## FEDERATION A.D.M.R

2 Bis Route des Marsais  
17100 SAINTES



### **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31.12.2019**

#### **Gérard BASSANT**

Diplômé d'Expertise Comptable

#### **Christophe LANGLET**

Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

#### **Stéphane GRANDET**

Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

#### **Stéphane RENEUVE**

Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

72 bis, rue Saint-Palais

17100 SAINTES

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 92 21 85

e-mail :

[contact@cabinet-bassant.fr](mailto:contact@cabinet-bassant.fr)

Service Social

Tél. 0800 300 002

Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage

17800 PONS

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 96 17 80

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS  
A.D.M.R.  
2 BIS ROUTE DES MARSAIS  
17100 SAINTES**

**RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'EXERCICE CLOS LE  
31 DECEMBRE 2019**

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS**  
**A.D.M.R**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES**  
**ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

**Fédération A.D.M.R.**  
2 BIS ROUTE DES MARSAIS  
17100 SAINTES

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération A.D.M.R. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 27 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Gérard BASSANT**  
Diplômé d'Expertise Comptable

**Christophe LANGLET**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

**Stéphane GRANDET**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

**Stéphane RENEUVE**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

72 bis, rue Saint-Pallais  
17100 SAINTES

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 92 21 85

e-mail :

contact@cabinet-bassant.fr

Service Social

Tél. 0800 300 002

Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage  
17800 PONS

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 96 17 80

## **Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note sur « les faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe relative au changement de présentation concernant les produits et charges liés aux prestations tarifées.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les « événements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire du Covid19.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci avant, la note des faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe expose le changement de présentation survenu au cours de l'exercice relatif aux produits et charges liés aux prestations tarifées.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 27 août 2020 et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection

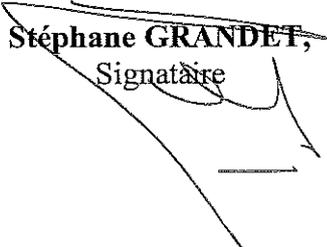
d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINTES, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

**SAS Cabinet BASSANT, LANGLET & Associés**  
Commissaire aux comptes

**Stéphane GRANDET,**  
Signataire



## Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains	64 900		64 900	64 900
Constructions	5 852 197	1 897 598	3 954 599	3 947 786
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres	572 628	420 884	151 744	133 822
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	101		101	14
Prêts	145 000		145 000	35 000
Autres	400		400	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>6 635 226</b>	<b>2 318 482</b>	<b>4 316 744</b>	<b>4 181 521</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL ( II )</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	420 797	8 471	412 327	290 714
Autres	826 272		826 272	1 074 729
Valeurs mobilières de placement	1 364 518		1 364 518	1 364 688
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	323 928		323 928	149 712
Charges constatées d'avance (2)	39 592		39 592	67 122
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>2 975 107</b>	<b>8 471</b>	<b>2 966 637</b>	<b>2 946 964</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler ( IV )	5 120		5 120	
Primes de remboursement des emprunts ( V )				
Ecart de conversion actif ( VI )				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>9 615 453</b>	<b>2 326 952</b>	<b>7 288 500</b>	<b>7 128 485</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
	Net	Net
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 226 927	1 455 762
Report à nouveau		-278 740
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	40 477	14 320
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	679 770	693 938
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	850 839	858 430
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 798 014</b>	<b>2 743 709</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL ( II )</b>		
<b>Provisions et fonds dédiés</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	113 372	113 208
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>113 372</b>	<b>113 208</b>
<b>Emprunts et dettes ( 1 )</b>		
Emprunts obligataires	3 072 552	3 034 632
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ( 2 )	721	709
Emprunts et dettes financières diverses	17 061	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 908	128 589
Dettes fiscales et sociales	457 305	444 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 322	9 970
Autres dettes	679 858	588 239
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	11 387	64 583
<b>TOTAL ( IV )</b>	<b>4 377 115</b>	<b>4 271 568</b>
Ecart de conversion passif ( V )		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à V )</b>	<b>7 288 500</b>	<b>7 128 485</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

## Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	3 085 275	14 062 544
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 085 275</b>	<b>14 062 544</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	162 967	145 401
Dons		
Cotisations	3 091	2 570
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	301 143	327 969
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	91 010	479 816
<b>TOTAL ( I )(1)</b>	<b>3 643 486</b>	<b>15 018 300</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		11 762 172
Variation de stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes (2)	1 013 996	1 091 251
Impôts, taxes et versements assimilés	156 457	122 512
Salaires et traitements	1 492 388	1 546 309
Charges sociales	462 210	528 122
Dotations aux amortissements sur immobilisations	275 651	287 042
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	8 471	
Dotations aux provisions	9 784	29 263
Autres charges		170 091
<b>TOTAL ( II )(3)</b>	<b>3 418 956</b>	<b>15 536 762</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>224 530</b>	<b>-518 463</b>
Excédent ou déficit transféré ( III )		
Déficit ou excédent transféré ( IV )		
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ( III - IV )</b>		
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	13 076	9 864
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL ( V )</b>	<b>13 076</b>	<b>9 864</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)	53 161	55 287
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>53 161</b>	<b>55 287</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>-40 086</b>	<b>-45 423</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV + V - VI )</b>	<b>184 444</b>	<b>-563 886</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	24 484	11 423
Sur opérations en capital	90 369	1 599 649
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
<b>TOTAL ( VII )</b>	<b>114 853</b>	<b>1 611 073</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	94 635	17 793
Sur opérations en capital	179 471	1 015 074
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL ( VIII )</b>	<b>274 106</b>	<b>1 032 867</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>	<b>-159 253</b>	<b>578 206</b>
Impôts sur les bénéfices ( IX )		
Participations des salariés ( XII )		
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs( X )	15 286	
Engagements à réaliser sur ressources affectées( XI )		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII + X )</b>	<b>3 786 701</b>	<b>16 639 237</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII )</b>	<b>3 746 224</b>	<b>16 624 917</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)</b>	<b>40 477</b>	<b>14 320</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		

# Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 7 288 500 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 40 477 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

## Faits caractéristiques

### Changement de présentation :

Les prestations tarifées figuraient dans les comptes au 31/12/2018 dans les produits et les charges pour le même montant, soit 11 699 k€.

La Fédération est en charge de la collecte des données et du reversement des prestations auprès des associations. Ces activités ne sont pas réalisées par elle, mais par les associations membres de la Fédération de l'ADMR 17. Afin de prendre en compte cette réalité juridique et économique, il a été décidé d'utiliser des comptes de tiers pour faire transiter ces opérations neutres pour la fédération.

Le compte de résultat de 2019 ne tient plus compte de ces opérations et il y a lieu de les retraiter pour 2018 afin de comparer le niveau d'activité réel de la fédération, soit 2 363 k€ pour 2018 et 3 085 k€ pour 2019.

## Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur les modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie au titre de l'exercice 2020.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### **Amortissements**

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 8 500 € toutes taxes comprises.

## Tableau de Mouvements des Subventions d'Investissement ou classées en fonds associatifs

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>AFFECTES A DES BIENS RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION AVEC DROIT DE REPRISE</b>				
<b>TOTAL</b>				

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>AFFECTES A DES BIENS NON RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION</b>				
NELLE AQUITAINE - CHAUFFERIE EHPAD		30 000	375	375
CNSA		1 000 000	33 333	327 775
NOVALIS - EHPAD		53 967	2 159	21 229
ISICA - EHPAD		89 945	3 598	35 381
AGRICA - EHPAD		71 956	2 878	28 301
ARS - GROUPE ELEC EHPAD		25 000	1 000	9 833
REGION NOUVELLE AQUITAINE		3 000	-2 752	134
<b>TOTAL</b>		<b>1 273 868</b>	<b>40 591</b>	<b>423 028</b>

Commentaire

## Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Reévaluation de l'exercice	Acquisitions, financements, virements	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Immobilisations corporelles				
Terrains	64 900		64 900	
Constructions sur sol propre	1 135 660		1 135 660	
Constructions sur sol d'autrui	4 483 987		4 711 608	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	4 929		4 929	
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	88 410		100 344	
Mat. de transport	21 712		21 712	
Mat. de bureau et info., mobilier	458 817		533 010	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			311 187	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>6 258 414</b>		<b>6 883 349</b>	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	14		101	
Prêts et autres immobilisations financières	35 000		324 650	
<b>TOTAL</b>	<b>35 014</b>		<b>324 751</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 293 428</b>		<b>7 208 100</b>	
Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réserve légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains		64 900	64 900	
Constructions sur sol propre		1 135 660	1 135 660	
Constructions sur sol d'autrui		4 483 987	4 711 608	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		4 929	4 929	
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		90 972	97 782	
Mat. de transport		38 510	4 914	
Mat. de bureau et info., mobilier		521 894	469 933	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		311 187		
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>		<b>6 652 038</b>	<b>6 489 725</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		14	101	
Prêts et autres immobilisations financières		214 250	145 400	
<b>TOTAL</b>		<b>214 264</b>	<b>145 501</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 866 302</b>	<b>6 635 226</b>	

## Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment	Diminuit	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre	163 616	43 263		206 879
Constructions sur sol d'autrui	1 508 245	177 545		1 685 790
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	4 929			4 929
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	39 315	4 634		43 949
Matériel de transport	6 407	2 285	5 998	2 694
Mat. de bureau et informatique, mobilier	389 395	47 923	63 077	374 241
Emballages récup. et divers				
	<b>2 111 907</b>	<b>275 650</b>	<b>69 075</b>	<b>2 318 482</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 111 907</b>	<b>275 650</b>	<b>69 075</b>	<b>2 318 482</b>

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler		5 120		5 120
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/1992					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
Provisions pour risques de charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux usagers, adhérents					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations similaires	103 588	9 784			113 372
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	9 620		9 620		
<b>TOTAL II</b>	<b>113 208</b>	<b>9 784</b>	<b>9 620</b>		<b>113 372</b>
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participations					
Sur autre immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		8 471			8 471
Autres dépréciation					
<b>TOTAL III</b>		<b>8 471</b>			<b>8 471</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>113 208</b>	<b>18 255</b>	<b>9 620</b>		<b>121 843</b>
- d'exploitation		18 255	9 620		
Dont dotations et reprises : - financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)					

# Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	265 456.53	1 011 513.94
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	754.16	
<b>TOTAL</b>	<b>266 210.69</b>	<b>1 011 513.94</b>

## Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	265 456.53	1 011 513.94
4098000000 R, r, f a obtenir		9 840.00
4687000000 Prod a recevoir	265 456.53	1 001 673.94
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	754.16	
5187000000 Int cours a recevoir	754.16	
<b>TOTAL</b>	<b>266 210.69</b>	<b>1 011 513.94</b>

## Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	720.61	708.86
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 194.00	23 610.00
Dettes fiscales et sociales	193 057.70	194 649.68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	138 654.89	211 318.62
<b>TOTAL</b>	<b>353 627.20</b>	<b>430 287.16</b>

## Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	720.61	708.86
5186000000 Int courus à payer	720.61	708.86
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 194.00	23 610.00
4080000000 Fournis - fact n parvenues	21 194.00	23 610.00
Dettes fiscales et sociales	193 057.70	194 649.68
4381000000 Conges payes	133 095.74	133 553.36
4382000000 Charges sociales sur ep	53 400.34	54 427.34
4486000000 Autres charges à payer	6 561.62	6 668.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	138 654.89	211 318.62
4686000000 Charges à payer	137 032.88	209 678.84
4686100000 Urssaf mandataire à payer	1 622.01	1 639.78
<b>TOTAL</b>	<b>353 627.20</b>	<b>430 287.16</b>

## Soldes Intermédiaires de Gestion (sur 3 ans)

Soldes intermédiaires de gestion		Au 31/12/2019		Au 31/12/2018		Au 31/12/2017	
* Ventes de marchandises							
- Coût direct d'achat							
+ /- Variation du stock de marchandises							
<b>Marge commerciale ( I )</b>							
+ Production vendue	3 085 275	100.00	14 062 544	100.00	13 945 012	100.00	
+ Production stockée							
+ Production immobilisée							
<b>Production de l'exercice</b>	<b>3 085 275</b>	<b>100.00</b>	<b>14 062 544</b>	<b>100.00</b>	<b>13 945 012</b>	<b>100.00</b>	
- Matières premières et approvisionnements consommés			11 762 172	83.64	11 470 405	82.25	
- Sous traitance directe							
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>3 085 275</b>	<b>100.00</b>	<b>2 300 371</b>	<b>16.36</b>	<b>2 474 607</b>	<b>17.75</b>	
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>3 085 275</b>	<b>100.00</b>	<b>2 300 371</b>	<b>16.36</b>	<b>2 474 607</b>	<b>17.75</b>	
- Services extérieurs et autres charges externes	1 013 996	32.87	1 091 251	7.76	940 890	6.75	
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>2 071 278</b>	<b>67.13</b>	<b>1 209 120</b>	<b>8.60</b>	<b>1 533 717</b>	<b>11.00</b>	
+ Subventions d'exploitation	162 967	5.28	145 401	1.03	122 286	0.88	
- Impôts, taxes et versements assimilés	156 457	5.07	122 512	0.87	99 865	0.72	
- Salaires et traitements	1 492 388	48.37	1 546 309	11.00	1 442 629	10.35	
- Charges sociales	462 210	14.98	528 122	3.76	472 279	3.39	
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>123 191</b>	<b>3.99</b>	<b>-842 422</b>	<b>-5.99</b>	<b>-358 770</b>	<b>-2.57</b>	
+ Reprises sur amortissements et provisions	9 620	0.31	153 362	1.09	2 199	0.02	
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	275 651	8.93	287 042	2.04	258 293	1.85	
- Dotations aux provisions sur immobilisations							
- Dotations aux provisions sur actif circulant	8 471	0.27					
- Dotations aux provisions pour risques et charges	9 784	0.32	29 263	0.21	3 603	0.03	
+ Autres produits de gestion courante	304 234	9.86	330 539	2.35	375 053	2.69	
- Autres charges de gestion courante			170 091	1.21			
+ Transfert de charges d'exploitation	81 391	2.64	326 454	2.32	165 340	1.19	
<b>Résultat d'exploitation (hors chgs et prod. financiers)</b>	<b>224 530</b>	<b>7.28</b>	<b>-518 463</b>	<b>-3.69</b>	<b>-78 075</b>	<b>-0.56</b>	
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)							
- Perte supportée (quote part opérations en commun)							
+ Produits financiers de participations							
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances							
+ Autres intérêts et produits assimilés	13 076	0.42	9 864	0.07	36 368	0.26	
+ Reprises sur provisions financières					4 425	0.03	
+ Différences positives de change							
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
- Dotations financières aux amortissements et provisions							
- Intérêts et charges assimilées	53 161	1.72	55 287	0.39	55 483	0.40	
- Différences négatives de change							
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>184 444</b>	<b>5.98</b>	<b>-563 886</b>	<b>-4.01</b>	<b>-92 765</b>	<b>-0.67</b>	
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 484	0.79	11 423	0.08	23 159	0.17	
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	90 369	2.93	1 599 649	11.38	89 181	0.64	
+ Reprises sur prov. & transfert de charges exceptionnels	15 286	0.50					
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	94 635	3.07	17 793	0.13	10 461	0.08	
- Charges exceptionnelles sur opération en capital	179 471	5.82	1 015 074	7.22			
- Dotation exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-143 967</b>	<b>-4.67</b>	<b>578 206</b>	<b>4.11</b>	<b>101 880</b>	<b>0.73</b>	
- Participation des salariés aux résultats							
- Impôt sur les bénéfices							
<b>Résultat Net Comptable</b>	<b>40 477</b>	<b>1.31</b>	<b>14 320</b>	<b>0.10</b>	<b>9 115</b>	<b>0.07</b>	

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS**  
**A.D.M.R**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES**  
**CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**(Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2019)**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES****Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice**  
**clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs les adhérents

**Fédération A.D.M.R.**  
2 BIS ROUTE DES MARSAIS  
17100 SAINTES

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**  
**GENERALE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

**I § - Convention d'avance de trésorerie**

**Personnes intéressées :** - Association ADMR de Saint Agnant

**Nature et objet :** Octroi d'une avance de trésorerie sur l'exercice 2019 sans intérêt à l'association ADMR de Saint Agnant.

Le solde de cette avance de trésorerie s'élève au 31 décembre 2019 à 110 000 Euros.

**Gérard BASSANT**  
Diplômé d'Expertise Comptable

**Christophe LANGLET**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

**Stéphane GRANDET**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

**Stéphane RENEUVE**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

72 bis, rue Saint-Pallais

17100 SAINTES

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 92 21 85

e-mail :

contact@cabinet-bassant.fr

Service Social

Tél. 0800 300 002

Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage  
17800 PONS

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 96 17 80

## CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS

Par ailleurs, en application de l'article 612-5 du Code de Commerce et de l'article R 314-59 alinéa 2 du Code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **I § - Convention de mise à disposition**

Personnes intéressées : - Association ADMR de Bernay Saint Martin

Nature et objet : Mise à disposition du personnel de direction de l'EHPAD de Bernay Saint Martin, salarié de la Fédération ADMR, par la Fédération au profit de l'association de Bernay Saint Martin.

Cette mise à disposition a pris effet à compter du mois de février 2015.

Au titre de l'exercice 2019, les salaires et charges patronales refacturés à l'association de Bernay Saint Martin s'élèvent à un montant de 57.270 euros.

### **II § - Contrat de Bail**

Personnes intéressées : - Association ADMR de Bernay Saint Martin

Nature et objet : Le CA en date du 6 décembre 2007 a autorisé la signature d'un bail relatif à la maison de retraite de Bernay Saint Martin avec l'association de Bernay Saint Martin.

En date du 5 décembre 2008, un bail a été signé pour la mise en location de l'EHPAD de Bernay Saint Martin pour un loyer annuel de 180.000 euros.

A compter du mois de septembre 2015, mise à disposition des locaux de l'accueil de jour par la Fédération ADMR au bénéfice de l'Ehpad pour un loyer mensuel de 1.000 euros.

Au titre de l'exercice 2019, les loyers comptabilisés par la Fédération ADMR représentent un produit de 201.464 euros.

Fait à SAINTES, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

**SAS Cabinet BASSANT, LANGLET & Associés**

Commissaire aux comptes

**Stéphane GRANDET,**  
Signataire

